



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 novembre 2018

Objet : Evaluation préliminaire de la mission d'observation électorale du Japon

1 La Mission d'observation électorale du Japon, conduite par Monsieur ITO Yorio, Conseiller auprès de l'Ambassade du Japon est composée de 9 membres (donc 4 personnels japonais de l'Ambassade) répartie en 2 équipes. Le jour du scrutin présidentiel du 7 novembre 2018, la mission s'est mobilisée sur la région d'Analamanga. Observant toutes les étapes du scrutin (ouverture du Bureau de vote, opération de vote, la fermeture du Bureau de vote, le dépouillement et le décompte des voix), la mission a observé au total 170 Bureaux de vote.

2 La Mission d'Observation du Japon s'est fixée de produire une évaluation strictement indépendante de toute considération bilatérale et/ou politique. L'équipe se soucrit à la décision de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de la République de Madagascar.

3 La Mission d'Observation a pu réaliser ses tâches en toute quiétude et sans obstruction aucune. La mission a collecté librement et avec toute transparence les informations dont elle avait besoin aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des Bureaux de vote. Les équipes ont eu des interactions avec d'autres missions d'observation internationale qu'elle avait rencontrées au cours de leur mission.

4 La mission a constaté que le scrutin du 7 novembre s'est déroulé dans un environnement apaisé et serein. Aucune irrégularité ni incident majeur n'aient été relevés par la mission. La mission évalue positivement cette élection qu'elle qualifie de libre, transparente et sécurisée dans la mesure où elle a pu observer le déroulement du scrutin aux Bureaux de vote susmentionnés.

5 La mission a pris note et se réjouit des points suivants :

- Les électeurs ont été remarquablement enthousiastes à exercer leur droit de vote. Un bon niveau de taux de participation a été à cet effet enregistré dans la plupart des Bureaux de vote que la mission a visités.

- La transparence de l'opération de vote a été exemplaire ;
- Malgré quelques difficultés opérationnelles, les membres des Bureaux de vote ont régulièrement réalisé leurs missions de manière ordonnée.
- La disposition du personnel aux Bureaux de vote a été conforme au règle ;
- Chacun du personnel déployés a bien compris sa propre tâche à accomplir.

6 La mission félicite le niveau élevé de professionnalisme ainsi que l'effort déployé et le travail accompli par la CENI, conjointement avec le Gouvernement malgache. La mission salue particulièrement le courage et la discipline dont ont fait preuve le peuple malgache et les parties prenantes de ce pays.

7 La mission espère que l'étape de l'acheminement et le traitement de résultats qui est en cours ainsi que celle de la proclamation du résultat officiel se déroulent dans la régularité et la transparence.

Pour toute information, veuillez contacter l'Ambassade du Japon au 261 20 22 493 57 et demander M. KATAGIRI Kei ou M. RANDRIANAIVOSON Hery Tina.

./.